

## Nomination de **Sophie Rey**, **Sébastien Leroy** et **Aymeric de Lamarzelle** en qualité d'Associé



**Sébastien Leroy** a rejoint le Cabinet Actance en janvier 2007 après avoir collaboré au sein du Cabinet Barthélémy & Associés pendant 2 années. Il est titulaire d'un Master II Droit et Pratique des Relations de travail de l'Université Panthéon Assas.

Sébastien exerce majoritairement une activité de conseil au quotidien ou dans le cadre d'opérations complexes auprès d'une clientèle composée de PME ou de groupes côtés ou non.

Il assure la défense de ces mêmes clients devant les juridictions dans des litiges à fort enjeu. Il anime régulièrement des formations.

Sébastien a, notamment, développé des compétences spécifiques en matière de représentation du personnel, restructuration, aménagement du temps de travail et épargne salariale.



**Sophie Rey** est avocat depuis 2007 et exerce au sein du cabinet Actance depuis 2008. Elle est diplômée d'un master II en droit social et management de l'entreprise de l'Université de Toulouse I.

Elle exerce une activité principalement judiciaire.

Ses domaines d'intervention couvrent tant le contentieux collectif du travail (procédure d'information/consultation des IRP, grève, contestation des expertises CSE et CHSCT, contentieux électoral etc...) que le contentieux des relations individuelles (licenciements, discriminations, harcèlement, durée du travail, accident du travail, maladie professionnelle, contentieux de la faute inexcusable etc...).

Ces nominations s'inscrivent dans la stratégie de développement du cabinet, et répondent à la volonté d'Actance de reconnaître leurs compétences et de mettre en valeur leur contribution au service des clients.

**Actance**, compte désormais plus de 60 avocats, dont 13 associés et 6 Counsels.



**Aymeric de Lamarzelle** a intégré le Cabinet Actance en 2009 à l'issue de sa formation à l'école des avocats.

Il est titulaire d'un Master II : Droit des ressources humaines et protection sociale de l'entreprise de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

Il exerce une activité principalement judiciaire et accompagne nos clients dans la gestion des contentieux de droit du travail (individuel et collectif) mais aussi sur les problématiques du droit de la Sécurité sociale (contestation de la reconnaissance des accidents du travail et maladies professionnelles, faute inexcusable, etc.) ainsi qu'en droit pénal du travail.

152 bis, rue de Longchamp - 75116 Paris

Tél. : +33 (0)144 94 96 00

societe@actanceavocats.com

[www.actanceavocats.com](http://www.actanceavocats.com)



Cabinet spécialisé en **Droit social** depuis 15 ans, nous aidons les organisations - entreprises, administrations, associations – à concevoir, mettre en œuvre et faire vivre au quotidien une **stratégie sociale efficiente**, véritable levier de développement dans la durée.